

Le journal de l'association « Le Phare et l'Océan »

« Apprivoiser l'absence,
Le sens de l'accompagnement
des premiers jours de deuil »



8 septembre 2009

Numéro 1 - septembre 2009

La Naissance de l'association



Points forts de la Conférence-débat organisée par l'association

Une soixantaine de personnes étaient venues soutenir notre action

Madame Fleuret-Pagnoux, : La ville de La Rochelle impliquée

Au nom de Monsieur Bono, maire de la Rochelle et en son nom propre, Madame Fleuret-Pagnoux se félicite de voir une telle association se créer et charge chacun d'entre nous d'être des relais, de mobiliser son entourage pour faire connaître l'association, d'inciter à l'aider ou à y devenir bénévole.



Adjointe au
maire, chargée
des services
funéraires.

François Michaud Nérard : « Le rapport de la société à la mort en 2009 »

Constat du tabou actuel de la mort

On médiatise la mort des personnalités, on montre la mort violente aux actualités aux heures de grande écoute, nos enfants jouent à mourir cent fois par heure dans les jeux vidéo et ressuscitent, mais qui a vu à la télévision « une mort ordinaire » d'une personne « normale » ? Le seul tabou qui reste, c'est celui de la mort.

Comment en est-on arrivé là ?

Du siècle des lumières au XIX siècle : La mort, phénomène naturel, il est légitime de lutter contre elle et le progrès c'est de faire reculer la mort.

Au XX siècle, c'est la mise en place d'une société technologique, où tout doit être sous contrôle, et si je ne maîtrise pas la mort c'est que je ne suis pas tout aussi puissant. On ne meurt plus de mort naturelle, on ne meurt plus de vieillesse, on meurt de quelque chose et cela doit être précisé sur le certificat de décès. La mort est honteuse pour le système.

On veut maîtriser la mort,

75% des décès ont lieu en institution, on maîtrise avant, pendant, et après. Avec le premier crématorium créé au Père la Chaise c'était bien la maîtrise technologique qui était visée.

L'évolution technologique de la société

La crémation représente plus de 30% en France en 2009, nos voisins suisses en sont à près de 75%, Copenhague et sa banlieue sont près de 95%, l'inhumation y devient marginale. Tout cela représente des bouleversements.

Causes démographiques

La mortalité infantile est éradiquée, l'espérance de vie augmente depuis 50 ans (plus de 80 ans), un trimestre d'espérance de vie est gagné chaque année, on traite alors de décès de personnes de plus de 50 ans et les proches sont alors dans la force de l'âge.

La mort a changé de nature, les causes de la mort sont devenues inquiétantes

En 1925, il y a deux fois plus de décès dus à des maladies infectieuses qu'à des cancers. En 2000 on est passé à 40 fois plus de décès dus à des cancers qu'à des maladies infectieuses, avec la vieillesse il existe une prévalence des maladies dégénératives qui précèdent la mort et enfin la brutalité et l'individualité des morts traumatiques, accidents et décès dus à des causes cardiovasculaires.

Perte des références religieuses : 4 français sur 10 se déclarent aujourd'hui non croyants..1 sur 7 se déclare pratiquant, 91% des croyants se déclarent de confession catholique.

« Le Phare et l'Océan »

Maison Associative de la Santé - 10 rue de la Guignette - 17000 - La Rochelle

Tel : 06.78.40.00.93

Quelles pertes de repères ?

Globalement il existe donc réellement un vrai contexte de révolution dans le domaine du funéraire par une mutation profonde de la relation avec la mort, la perte des repères religieux (dans les grandes villes 50% des convois ne passent plus par un culte) , une augmentation du taux de crémation, et dans le même temps la mort est un tabou social.

La nécessité d'un réinvestissement de la société

Au moment où l'on aurait vraiment besoin de repères pour accompagner les évolutions sociétales, aucune instance de s'occupe vraiment du sujet et la population est de plus en plus désorientée.

Autrefois on mourait chez soi, avec après traditionnellement: la Veillée - Le convoi – L'église – Le cimetière. Maintenant, 75% des personnes meurent dans des structures spécialisées, plus de 90% des décès se produisent hors du domicile, les convois n'existent plus, 50% passent par un lieu de culte et en ce qui concerne le cimetière, les pratiques mémoriales avec la crémation sont de plus en plus diverses.

D'autre part dans la société aucun code social n'existe qui peut situer la personne comme étant en deuil. Après un deuil, vous retournez au travail comme si rien ne s'était passé.... Quand il n'y a plus de corps social, de famille, de personne du culte, on passe aux services funéraires, qui prennent un nouveau rôle.

Il n'y a plus la mort mais les morts, la société a perdu son savoir collectif, il n'y a plus les « sachants » de la société, il n'y a plus que des spécialistes.

L'association et les services funéraires

« On a besoin d'accompagnement et l'initiative de l'association « Le phare et l'Océan » est une sacrée bonne idée. » Les conseillers funéraires qui reçoivent des familles font des différences énormes avec les familles qui ont eu un accompagnant en soins palliatifs, qui arrivent avec une plus grande maturité. Les services funéraires ont besoin de bénévoles « pro », avec un véritable engagement.

Sœur Nathanaëlle : « Ma conviction de soignante et de femme de société devant une telle initiative »

La relation des familles et proches et des équipes soignantes

Le temps du décès représente une confrontation de « l'équipe soignante » avec famille ou proches qui viennent de subir un choc à « amortir », qui sont en état de sidération, premier moment de rencontre avec la mort, avec la dépouille, moment pour les proches le plus important inscrit profondément dans leur mémoire.

Les soignants sont devant une dualité difficile d'un côté, ils sont là pour accompagner et soigner le malade mais on leur a aussi appris que la famille et les proches étaient importants, d'un autre côté ils n'ont pas toujours la possibilité de faire cet accompagnement dans ce moment par manque de temps, ils sont donc interpellés dans leur conscience professionnelle et humaine. Nous devons d'autre part reconnaître leur investissement remarquable jusqu'au bout de la vie auprès des malades, des résidents en maison de retraite, des familles et proches. Il n'est pas question de prendre la place des soignants, des bénévoles d'accompagnement des malades, du culte, il est simplement proposé un lien à ce moment ou personne d'autre n'est concerné que les proches du défunt.

Comment introduire cette présence d'accompagnement au moment du décès ?

Il faut que cela fasse partie du projet d'établissement, c'est une réponse de santé publique, il faut inclure l'association dans le livret d'accueil et mettre le numéro de téléphone disponible dans l'annuaire téléphonique de l'établissement (établissement ou services de soins domicile) avec le numéro des autres accompagnements de bénévoles auprès des malades, le culte etc.



Cadre de santé en gériatrie et soins palliatifs

« Le Phare et l'Océan »

Maison Associative de la Santé - 10 rue de la Guignette – 17000 – La Rochelle

Tel : 06.78.40.00.93

Cette mise à disposition permet d'une part de mettre à l'aise les soignants dans leur conscience professionnelle et d'autre part l'association inscrite comme existante, elle présente aux proches un lien établi, reconnu comme « normal ».

Comment proposer ?

Ce pourrait être de proposer une présence à la famille pour

- ne pas partir seule ou rentrer seule chez elle,
- l'accompagner et rester auprès du défunt, de la dépouille,
- l'accompagner à la chambre mortuaire ou au funérarium,
- l'accompagner auprès des services funéraires pour les démarches,
- une aide la préparation de la cérémonie d'adieu,
- être là auprès de la dépouille et lors de la mise en bière.

Qu'en est-il de la notion d'intimité partagée par quelqu'un d'inconnu dans ce moment du décès ?

A ce moment participe une certaine sidération et dans ce temps la notion d'intimité n'est plus la même. La personne en deuil tout récent, pas réalisé, a devant elle quelqu'un qui l'écoute ; elle va parler, peut-être pas du deuil mais de ce que cela lui rappelle dans son corps, son cœur, ses expériences.

« La notion d'intimité est une remarque qui n'est pas à bon escient à ce moment là A CONDITION que la personne qui écoute sache qu'elle n'est qu'un canal, qu'une oreille, qu'un temps où l'autre a besoin de déverser son trop plein ». Nous sommes présents pour permettre à quelqu'un de faire un passage.

Point fort dans notre société : la gratuité

Moment de présence important au moment du décès mais aussi au moment de la mise en bière Ce qui est très fort c'est la notion de gratuité. Réintroduire de la gratuité pour des gens qui à ce moment là se posent des questions de sens.

La pertinence de l'association ?

« Conviction de soignante et de femme de société qui a envie que son voisin se fasse accompagner dans cette étape difficile, conviction que c'est un devoir de santé publique. »



Cadre
infirmier
clinicienne,
Thérapeute

Chantal Haegel : La formation, un vrai challenge de crédibilité

Après avoir donné des exemples d'accompagnements dans ce moment d'instant du deuil, afin de conscientiser la perte, il nous paraît important de nous arrêter sur la formation des bénévoles.

La formation est indispensable pour ne pas mettre en péril les familles, et les bénévoles.

Pour répondre aux différentes institutions qui ont « cautionné » l'association.

Cette formation doit être faite avant les accompagnements et en formation continue.

Des groupes de paroles et une supervision doivent être imposés aux bénévoles régulièrement afin que chaque accompagnant ait la possibilité de déposer son vécu et son ressenti.

Michel Le Roy : Opportunité ou non d'une telle initiative dans le tissu local

Il faut nous pencher sur notre rôle afin qu'il ne soit pas que marchand, il faut que nous soyons vigilants à tous ce qui se passe, mais nous avons des contingences matérielles qui nous imposent un certain cadre.

L'association est là pour nous aider et nous encourager à persister et nous serons des partenaires attentifs.

« Je suis très content de voir l'intérêt de l'association à cette démarche, le travail en amont est très bien fait par les associations de soins palliatifs mais au moment et après le décès une association d'accompagnement d'écoute, et de conseils c'est extrêmement important. Je me félicite de la création et du travail à venir du « Phare et de l'Océan »



Directeur
des
Services
funéraires
La Rochelle

« Le Phare et l'Océan »

Maison Associative de la Santé - 10 rue de la Guignette - 17000 - La Rochelle

Tel : 06.78.40.00.93



Cadre de santé
en gériatrie et
soins palliatifs.

Martine Jaquemet Beslay : Créer du lien

En résumé, l'association aconfessionnelle est là pour **créer du lien** avec les familles, les soignants, les bénévoles d'accompagnement du service des malades, des soins palliatifs, du culte et des services funéraires. Nous sommes là pour donner du temps aux familles et aux professionnels sans prendre la place de qui que ce soit.

C'est une **présence, un témoin de vie**, qui peut permettre :

- + La confirmation de la perte, voir « la dépouille », le corps de la personne défunte, passer du temps à ces côtés, cela permet à l'inconscient de s'imprégner de cette réalité.
- + L'expression des émotions liées à la perte,
- + l'occasion de partager avec d'autres personnes,
- + de réaliser la perte en parlant du disparu et en évoquant des souvenirs inédits,
- + à la communauté de manifester son attachement au défunt ou son support à ceux qui sont proches,
- + réintégrer les endeuillés dans la communauté, les membres de la communauté les accueillent dans cette nouvelle identité (veuve, veuf orphelin etc...),
- + respecter les souhaits du défunt si il ou elle a pu les exprimer,
- + rapprocher les survivants d'une famille,
- + avancer sur le plan spirituel pour donner sens,
- + le deuil anticipé que l'on peut faire de soi même,

Etre bénévole l'association « Le Phare et l'Océan » c'est

Animer soit de **Maintenir la vie vivante**

Une qualité d'être au service de la vie.

Ne rien faire, c'est offrir beaucoup, c'est offrir un espace illimité ou l'autre peut partir à la découverte de toutes ses possibilités.

Aider le marcheur à garder son cheminement propre,

Un grand merci à vous tous, vous avez compris que nous avons besoin de recruter et de former des bénévoles, nous avons besoin de subventions, de dons et d'adhésions pour faire vivre l'association, (le coût des formations est important).

Merci aussi à Fred, Françoise et Patrice sans lesquels l'association n'existerait pas.

Pour être bénévole :

- + téléphoner à Martine Jaquemet Beslay au **06.78.40.00.93**
- + passer à la « Maison Associative de la Santé » **10 rue de la guignette à la Rochelle le mardi entre 14H et 18H**

Pour adhérer à l'association ou faire un don :

Envoyer un chèque à l'ordre de l'association « Le phare et l'Océan » avec votre nom adresse et si possible votre mail et téléphone, un reçu de don vous sera envoyé pour les impôts, le tout adressé au « Phare et l'Océan » 10 rue de la guignette 17000 – La Rochelle

Programme des prochaines formations de bénévoles :

L'art d'être bénévole
Le processus de deuil
Deuil et séparation
Les besoins spirituels
La législation du funéraire
Le devenir du corps
Supervision

« Le Phare et l'Océan »
Maison Associative de la Santé - 10 rue de la Guignette – 17000 – La Rochelle
Tel : 06.78.40.00.93